

“Le refus de soins chez nos aînés :  
jusqu’où l’accepter ?”



6<sup>ème</sup> édition  
**Colloque**  
de psychogériatrie

**Jeudi 28 Mai 2020**

EPSM des Flandres – Salles de l’institut  
790 route de Locre – 59270 BAILLEUL

# “Le refus de soins chez nos aînés : jusqu’où l’accepter ?”

“Ôte-toi de mon soleil”.

Réponse de Diogène à Alexandre-le-Grand en visite à Corinthe.

Pratiquer dans le champ de la psychogériatrie amène les professionnels à se confronter en de nombreuses occasions au refus de soins. En effet, aux atteintes du corps liées au vieillissement, s’ajoutent de nombreux motifs de souffrances psychiques.

L’apparition de troubles psychiatriques et d’altérations des fonctions cognitives peut venir invalider la capacité à consentir à des soins, ce qui rend particulièrement complexes les interventions sur le terrain. La loi introduit clairement le refus comme possibilité à travers l’incontournable nécessité de recueillir auprès du patient un consentement libre et éclairé. Cependant, le cadre juridique permet certes de fixer la norme, mais il se trouve vite confronté à la singularité de la clinique du sujet âgé, jamais à deux fois identique et qui nous place en interaction directe avec le milieu de vie de la personne prise en soins.

Les enjeux du soin sont ici questionnés sur le plan éthique car ils nous interpellent dans le sens le plus aigu de nos missions. Ainsi, s’il est admis la nécessité d’accepter que le soin n’est pas une obligation, quelles qu’en soient les conséquences, on ne peut agir sans tenir compte notamment des sentiments d’échec, d’impuissance ou de peur de la faute.

Alors, se pose la question des modalités d’adaptation que le terrain exige pour des acteurs mobilisés au plus profond de leurs valeurs professionnelles.

## C’est afin de nourrir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire que ce colloque réunira le 28 mai 2020 :

**Mme Delphine Lécaille**, Juriste, Docteur en droit, Expert Juridique Santé

**Mme Pascale Gérardin**, Psychologue clinicienne spécialisée  
en neuropsychologie, CMRR, services de Gériatrie, CHRU Nancy

**M. Paul-Loup Weil-Dubuc**, Docteur en philosophie, Responsable du Pôle Recherche,  
Espace éthique Ile-de-France, Équipe Recherches en Éthique et en Épistémologie,  
Inserm/Université Paris-Sud Paris Saclay

**Mme le Dr Élodie Martel**, Médecin généraliste, Bergues

**Mme Catalyne SPATAFORA**, Gestionnaire de cas, MAIA Littoral Flandres

**M. Laurent REYNAERT**, Formateur au CREHPSY

## Le programme et la fiche d’inscription vous parviendront début avril

Tarif : 45€, 20€ pour les étudiants – Repas inclus

Contact : ✉ [marion.monterrat@epsm-fl.fr](mailto:marion.monterrat@epsm-fl.fr)

☎ 03 28 43 45 27

### Comité de Pilotage :

Marie DEVILLERS, Directrice déléguée – EPSM des Flandres

Docteur Jean-Paul DURAND, Psychiatre, Chef de Pôle 59G02 – EPSM des Flandres

Sébastien MAES, Cadre Supérieur de Santé, Pôle 59G02 – EPSM des Flandres

Audrey LUCAS, Pilote MAIA Flandre Lys

Marion MONTERRAT, Attachée d’Administration Hospitalière – EPSM des Flandres

Véronique VANCUTSEM, Cadre Supérieure de Santé, CMMF – EPSM des Flandres

Juliette VROLANT, Pilote MAIA Littoral Flandres